

N° 44 • Octobre 2015

Pabu Infos



Pierson Didier

Menuisier • Peintre

13 rue du Cosquer
22200 GUINGAMP

06 49 67 25 66
09 52 59 01 13

didi2260@live.fr



ETS ROLLAND

AMBULANCES
TAXIS - VSL 24/24H

POMPES FUNÈBRES
CHAMBRES FUNÉRAIRES - MARBRERIE

46 rue de l'Armor - PABU
10 rue Auguste Pavie - GUINGAMP

02 96 43 84 24

Lycée Professionnel

4^e
3^e

Restmeur

BP
TCV

CAP
SMR

BP
SAPAT

*"Des formations
adaptées à l'emploi"*

► 4^e - 3^e à projet professionnel

► Filière Services

- CAPA Services
- BAC PRO Services aux personnes et aux territoires

► Filière Commerce

- BAC PRO
Technicien
Conseil Vente



LYCÉE PROFESSIONNEL DU RESTMEUR | PABU | GUINGAMP
02 96 43 70 71 - www.lycee-durestmeur.com



GARAGE J.M. LE GUYADER
VENTE VÉHICULES - NEUFS ET OCCASIONS



- > Réparations toutes marques
- > Mécanique générale
- > Carrosserie
- > Peinture
- > Dépannage
- > Remorquage
- > Réparations toutes assurances

13 rue de l'Armor - 22200 PABU - **02 96 43 70 52**



CONCEPTEUR ET FABRICANT D'ÉTIQUETEUSES

Pose et impression-pose d'étiquettes adhésives
sur tous type de produits

Contact@ktrium.fr

Tél : 02 96 43 82 30 - Fax : 02 96 43 81 76

Z.A. RUCAER - 9 rue de la Fontaine - 22200 PABU



TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT
22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53



*Votre Partenaire
Propreté*

**Depuis
25 ans !**

Notre secteur : GUINGAMP-LANNION-PAIMPOL
PROFESSIONNELS / PARTICULIERS

RN 12 - PLOUMAGOAR 02 96 44 06 99

SOMMAIRE

Editorial.....	3
Rentrée scolaire 2015-2016.....	4
A Pabu... chacun trouve son sport.....	5
Les temps d'activités périscolaires.....	6
Le forum des associations.....	7
Réception en mairie du club de tennis.....	7
Qui êtes-vous Marcel Le Foll ?.....	8
Qui êtes-vous Joël Le Bail ?.....	9
La bibliothèque municipale fait peau neuve !.....	10
On en a parlé dans la presse..	12
Point sur les travaux dans la commune.....	15
Ça s'est passé à la bibliothèque.....	16
S'arranger avec son voisin.....	17
L'Atelier chorégraphique.....	18
Comité local de la FNACA.....	19
Entente Tennis Club Pabu-Saint Agathon.....	20
Club des Ajoncs d'Or.....	21
Amicale Laïque.....	22
Association Nord-Bretagne des pensionnés Marine marchande et Pêche.....	23



LA COMMUNICATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION
EdiPublic (groupe IB Médias)
33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)
05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France

Votre interlocuteur agence Bretagne : Didier DAGUIN



Document imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS,
sur du papier issu de forêts gérées durablement,
certifié PEFC 100 % 10-31-1240

Editorial

Vous avez dit accessibilité ... ?

Tous les établissements recevant du public devaient élaborer, pour le 27 septembre 2015, un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP). L'AD'AP permet à tout gestionnaire d'établissement recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements. Les travaux doivent être réalisés dans un délai de 3 ans.



2015, appelée l'année de l'accessibilité, doit permettre d'offrir à toutes les personnes en situation de handicap un accueil dans les meilleures conditions possibles.

Cette mise en conformité est parfois compliquée et coûteuse, mais c'est un grand pas en avant, un progrès pour la société que de pouvoir recevoir toutes les personnes, et tous les publics, quel que soit leur handicap.

Pour la commune de Pabu, un diagnostic a été établi en 2011 par le cabinet QUALICONSULT. En 2014, devant l'ampleur des travaux à réaliser et leur coût, le cadre réglementaire a été assoupli au niveau national et nous avons consulté un organisme spécialisé, la SOCOTEC, pour la mise à jour du premier diagnostic.

Des travaux ont déjà été réalisés : sanitaires dans la salle polyvalente, agrandissement de la maternelle du Croissant... Dans sa séance du 22 septembre, le conseil municipal a entériné la programmation accessibilité pour 2016, selon les coûts estimés suivants :

- Ecole du Croissant.....	22 100€
- Ecole bilingue.....	4 100€
- Salle polyvalente.....	3 150€
- Sanitaires publics au bourg.....	2 100€
- Mairie.....	250€

Soit un total pour 2016 de..... 33 800€

En 2017 et 2018, nous poursuivrons l'opération avec la salle de tennis, les vestiaires du Cozen, la maison des associations, le boulodrome, le cimetière, la maison des jeunes...

Soit respectivement 23 200€ et 26 700€ par an. La commune aura donc investi au total 83 700€ sur trois ans pour satisfaire à cette mise en accessibilité.

Il ne s'agit pas seulement de satisfaire à une obligation inscrite dans la loi, mais aussi de tendre la main à une partie de la population fragilisée par la vie ou le destin, autrement dit, être en plein accord avec nous-mêmes.

Le maire,
Pierre SALLIOU

Rentrée scolaire 2015-2016

Nos deux écoles affichent une hausse d'effectifs pour cette nouvelle année scolaire.

Les effectifs sont de 85 élèves à Skol Ar Yehzou (Bourg) et de 215 élèves au Croissant, soit une hausse de plus de 20 élèves.

Cette augmentation d'effectifs à l'école du Croissant est la conséquence de la fermeture de l'école de Castel-Pic (Guingamp).

Bon nombre de familles ont fait le choix d'inscrire leurs enfants à Pabu, profitant ainsi de la proximité du lieu. Cette arrivée d'élèves a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire.

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES SE COMPOSENT COMME SUIT :

ÉCOLE SKOL AR YEZOÙ

Directrice : Isabelle Michat,

Bénédicte Labat assistée de Claire Jourden (ATSEM), Petite et Moyenne Section,

Anne Coadic assistée de Claudine Bogas (ATSEM), Grande Section CP,

Isabelle Michat CE1 et CE2,

Christèle Le May CM1 et CM2.

ÉCOLE DU CROISSANT

Directrice : Elisabeth Déréat,

Charles Edouard Bean assisté de Patricia Prono (ATSEM), Toute Petite Section et Petite Section,

Pierre Yves Coatrieux (début de semaine), Elisabeth Déréat (fin de semaine) assistés de Sylvie Le Guillou (ATSEM), Moyenne Section,

Catherine Morin assistée d'Hélène Le Person (ATSEM), Grande Section,

Valérie Cutté et Florie Vereyrete CP,

François Le Moigne et Marion Facheur-Mayor CE1,

Sophie Le Gallic CE2,

Nadège Sabouraud CM1,

Nathalie Plante CM2.

Outre les professeurs des écoles et les ATSEM, les élèves pourront rencontrer : Elodie Thomas, référente TAP pour les deux écoles,

Danièle Henry (Croissant), Nicole Foucat (Bourg) pour la restauration,

Chantal Thomas, Gwendoline Perche et Guylaine Brochen pour le service de restauration et Chrys-telle Louis pour les entretiens des classes.

Les ATSEM, en dehors de leurs interventions sur le temps scolaire, ont en charge les TAP du mardi au Bourg et du vendredi au Croissant pour les maternelles, de 15h00 à 16h30.

Bonne rentrée à tous avec une pensée particulière pour les nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue.

*Bernard HENRY & Gaby LE GUILLOU
Adjoint aux affaires scolaires
Conseiller délégué aux affaires scolaires*



Les élus réceptionnent la pelouse synthétique à l'école du bourg.

Brève

Manuel Ruiz, producteur de légumes bio à Saint-Clet est présent tous les mardis, de 16h00 à 20h00, au 21 de la rue de l'Armor, à 50 m du rond-point de l'hôpital. Vous y trouverez des légumes bio provenant de son exploitation, mais aussi du pain artisanal et bio.

A Pabu... chacun trouve son sport...

Enfiler son short et ses baskets ne va pas toujours de soi. Même si l'on connaît les bienfaits du sport pour le corps et l'esprit. D'ailleurs les médecins le disent, leurs patients le savent : la pratique régulière d'une activité physique et sportive prévient l'apparition de nombreuses maladies, notamment cardiovasculaires. Elle est un traitement à part entière de certaines affections chroniques invalidantes (diabète, asthme...).

C'est aussi une réserve de lien social, indispensable à la santé mentale de chacun. Mais trop de personnes s'en tiennent encore éloignées : faute de temps, d'amis, d'argent, d'envie...

Et par où commencer quand on n'a jamais fait de sport de sa vie ?

A PABU, PLUSIEURS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT LA PRATIQUE SPORTIVE DANS DE TRÈS BONNES CONDITIONS. VOICI LEURS COORDONNÉES :

L'Amicale Laïque de Pabu

- Danse bretonne :
Maryvonne Philippe
au 02 96 44 00 47
- Gymnastique :
Isabelle Briand
au 02 96 44 39 27
- Randonnée :
Marie-Hélène Stéphan
au 02 96 43 93 69
- Cyclotourisme :
Bernard Cudennec
au 02 96 21 32 25
- Yoga : Annick Piedcoq
au 02 96 21 22 97

AS Pabu

- Pratique du football compétition et loisirs :
Yoan Goïc au 06 38 10 12 81 ou
Alain Jézéquel au 02 96 21 13 39.

Tennis

- Ange Cottin au 02 96 44 97 77.

La danse, le hip hop, l'éveil, classique, jazz, gym douce, step, fit danse

- L'Atelier Chorégraphique
au 06 47 30 87 86.

La randonnée, la boule bretonne

- Le club des Ajoncs d'Or
au 02 96 43 97 35.

La zumba

- Stéphanie Salomon
au 06 62 64 88 70.

Par ailleurs, certaines activités sportives vous sont proposées en toute liberté :

- Au Croissant, parcours de santé avec agrès sur 600m, espace fitness, city stade, tennis non couvert.

Enfin, plusieurs chemins de randonnée sont à votre disposition (se renseigner à la mairie).



Départ du parcours de santé.

Il ne vous reste plus qu'à faire le bon choix... Bon courage !

Pierre SALLIOU
et Bernard HENRY



Les cyclos de l'Amicale Laïque.

Les temps d'activités périscolaires

ÉCOLE GILLES SERVAT

Les temps d'activités périscolaires se déroulent tous les mardis de 15h00 à 16h30 et 60 enfants sont inscrits, de la grande section au CM2.

Ils sont encadrés par des animateurs confirmés, et les activités proposées pour les trois prochains cycles (de septembre à fin février) sont les suivantes :

- Danse bretonne : M^{me} Hamon (Cercle celtique de Guingamp)
- Bibliothèque : Emilie Coz (Médiathèque de Pabu)
- Tennis : Ange Cottin (Tennis club de Pabu)
- Civisme : Gendarmerie - Pompiers et sécurité routière

ÉCOLE DU CROISSANT

Les temps d'activités périscolaires se déroulent tous les vendredis de 15h00 à 16h30 ; près de 103 enfants sont inscrits et sont partagés en 7 groupes de 13 à 16 enfants.

Ils sont encadrés par des animateurs confirmés, et les activités proposées sont les suivantes :

- Danse hip hop : Mélanie Fort (Professeur de danse)
- Tennis : Ange Cottin (Tennis club de Pabu)
- Culture étrangère : Margareth Low (Professeur anglais)
- Sports collectifs : Virginie Tidou (Directrice Cap Sports)
- Bibliothèque : Emilie Coz (Médiathèque de Pabu)
- Danse bretonne : M^{me} Hamon (Cercle celtique de Guingamp)
- Initiation au golf : Denis Lenaïg (Professeur de golf de Bégard)
- Civisme : Gendarmerie - Pompiers et sécurité routière



Séance de tennis avec Ange Cottin.

Séance de danse avec Mélanie.



Le forum des associations



Le stand de Ça cartonne à Pabu.

Fort de 106 associations représentées, le forum s'est déroulé le samedi 12 septembre au parc de Kergoz.

Cette année, ce forum a été organisé par l'office municipal des sports de Guingamp et financé par l'ensemble des communes de Guingamp Communauté.

A travers les différents stands, j'ai pu apercevoir plusieurs associations pabuaises dont le Tennis, l'Amicale Laïque, Ça cartonne à Pabu, la Zumba et l'Atelier Chorégraphique qui se sont affairées à transmettre le maximum d'informations et, bien sûr, prendre également des inscriptions.

Réception en mairie du club de tennis

Le mardi 12 septembre, Pierre Salliou, maire, Bernard Henry, adjoint aux associations, et plusieurs membres du conseil municipal ont accueilli les membres du club de tennis Pabu - Saint-Agathon pour les remercier et les féliciter de leurs bons résultats lors de la saison écoulée.

L'équipe féminine accède en Régionale après avoir disputé 10 rencontres aller-retour. Elles ont ensuite remporté la finale départementale à Lannion.

Composition : Patricia Raulo (capitaine) - Clara Mozer - Hélène Malargé - Corine Quentrec - Camille Malargé - Elisa Thouroude - Anne-Laure Davroult - Mégane Le Flocoen.

L'équipe masculine accède pour la première fois dans l'histoire du club au niveau Pré-national.

Composition : David Dubois (capitaine) - Samuel Cojean - Guillaume Grimel - Olivier Pichon - Marc Pichon.

A noter le titre départemental en plus de 60 ans du président Ange Cottin et les titres de Corinne

Quentrec, championne départementale, qui a disputé un tour à Roland Garros.

En conclusion, je souhaite à tous une bonne année sportive et associative, et que les résultats espérés se concrétisent dans la bonne ambiance et la bonne humeur.

*Bernard HENRY
Adjoint aux sports et aux associations*



Les dirigeants du club avec les élus.

Qui êtes-vous Marcel Le Foll ?

Je suis né le 23 avril 1945 au Vieux Bourg près de Quintin. Mes parents y tenaient une exploitation agricole et je suis le dernier né d'une famille nombreuse (5 frères, 2 sœurs). Je n'avais que 14 ans lorsque ma mère est restée veuve.

J'ai effectué mes études secondaires au collège de Quintin, puis au Lycée Notre-Dame de Guingamp. Pour payer mes études supérieures à Rennes, j'ai dû enseigner quelques années auparavant. En 1970, je suis revenu pour exercer la fonction d'intendant dans les établissements d'enseignement privé de Guingamp et Plouha. Ce travail passionnant, varié, au contact des jeunes, m'a occupé jusqu'à ma retraite le 1^{er} octobre 2005.

Je me suis toujours intéressé aux sports et j'ai été trésorier bénévole d'une fédération sportive scolaire de 1981 à 2001, au niveau départemental et régional.

Au niveau culturel, j'ai toujours été présent pour assurer l'hébergement et la restauration des sonneurs et danseurs du festival de la Saint-Loup à partir de 1985 au Lycée Notre-Dame, et participer à des jumelages avec des établissements scolaires étrangers.

Parlez-nous de votre famille

Marié avec Denise en 1976, nous avons deux filles : Fabienne et Stéphanie qui nous ont donné cinq petits-enfants. Bien sûr, ils font le bonheur de leurs mamie et papie. Nous habitons au square Paul Verlaine depuis mai 1979.

Quel a été votre engagement municipal ?

La vie locale m'a toujours intéressé et j'ai été candidat aux élections municipales de Guingamp en 1977. Ensuite, j'ai refusé d'être candidat aux élections jusqu'en 1995, car mon activité professionnelle ne me permettait pas de m'investir dans de bonnes conditions dans cette voie. En 2001, j'ai été élu sur la liste de Pierre Salliou. En raison de mes disponibilités et du travail accompli, j'ai accepté de repartir pour un troisième mandat.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

Je suis adjoint en charge des finances, des travaux, de la sécurité, de l'environnement, du développement durable, de la commission des appels d'offres et membre de la commission du personnel. Pour m'épauler dans mes fonctions, Gérard Créel est délégué à la sécurité et Dominique Caro à l'environnement. J'assiste aux réunions de préparation du budget de la Communauté de Communes. J'ai reçu une délégation de signature du maire pour signer les titres de recettes (1 097 en 2014) et les mandats de paiement (1 494 en 2014). Avec les membres du bureau et la commission des finances, j'établis le budget primitif après avoir listé les investissements projetés. La gestion d'une commune se complique avec la baisse des dotations de l'Etat. Pour la gestion des travaux, j'ai une rencontre tous les jours avec Hervé Le Corre, responsable des services techniques.



Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Elles sont très nombreuses et je ne citerai que les dernières : Ecole du Croissant avec l'espace sportif à l'extérieur, dont l'accrobranches, vestiaires du Rucaër, voirie, La Poterie, fleurissement divers, matériel pour les services techniques, implantation du centre de formation d'En Avant.

Quel sont vos projets ?

En cours de réalisation, nous avons l'aménagement de la bibliothèque, l'espace multisports du bourg, le sol et l'isolation de la salle de danse. Il nous faut prévoir la réfection du Chemin des Capucins, la rue Célestin Chevoir, la création d'un parking aux vestiaires du Rucaër, la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public sur 3 ans, le très haut débit en 2018, l'entretien de la voirie, des écoles, la construction d'un lotissement, la création de liaisons douces de la zone Saint-Loup. La gestion d'une commune exige une vision pluriannuelle, mais j'aime beaucoup ma fonction qui me procure un contact permanent avec les élus, le personnel communal, la population et le receveur municipal.

La rédaction

Qui êtes-vous Joël Le Bail ?

Je suis né à Kerpert, le 27 avril 1945, où mes parents étaient exploitants agricoles, aîné d'une famille de quatre enfants.

Après une scolarité à l'école de Kerpert, puis au CEG de Saint-Nicolas-du-Pélem, je me suis lancé dans la vie active à 21 ans, et j'ai exercé le métier de commercial jusqu'à mon départ en retraite en 2005.

Parlez-nous de votre famille

Je suis marié avec Paulette depuis 1970 et nous avons trois enfants, Didier, Mickaël et Christophe, et huit petits-enfants. Nous habitons à Pabu depuis 1973.

Quel a été votre engagement municipal ?

Ma vie d' élu a débuté en 2008 dans l'équipe de Pierre Salliou et je me

suis engagé à nouveau en 2014, avec une équipe très motivée.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

Après plus de 40 ans à l'AS Pabu, je suis aujourd'hui conseiller délégué à la gestion des bâtiments communaux. Je fais partie de plusieurs commissions : sports, urbanisme, travaux, sécurité, finances, patrimoine et appels d'offres.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

La réalisation des vestiaires du stade du Rucaër, et le centre de formation d'En Avant sont de très belles réalisations qui vont profiter à tous les Pabuais.



Je citerai également le complexe sportif du Croissant avec ses jeux et installations pour enfants et seniors.

Quels sont vos projets ?

J'espère voir des implantations de commerces sur la zone de Saint-Loup, ainsi qu'une boulangerie, et je ferai tout ce qui est possible pour cela.

La rédaction

C'était il y a 100 ans à Pabu...

Le 3 janvier 1915 à 3 heures du soir, le conseil municipal de Pabu s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de François Le Bail, adjoint, (le maire, Yves Le Houerff, étant mobilisé), trois conseillers forment le conseil, les autres élus étant mobilisés.

Le président expose au conseil que, par suite de l'augmentation considérable du travail en mairie, le secrétaire, qui est également l'instituteur, a été forcé depuis quelques mois de prendre un employé supplémentaire auquel il a dû sacrifier la totalité de son traitement, en sorte qu'en définitive, il fait gratuitement la majeure partie du travail (*en toutes lettres dans le texte*). Comme le secrétaire de mairie ne paraît pas disposé à continuer le service dans ces

conditions, le président demande au conseil s'il consent de prendre à sa charge le salaire de l'employé complémentaire. Ce qui est accepté, pour la durée de la guerre. L'employé supplémentaire étant payé 25 F / mois.

Le 24 Juin 1915, le conseil municipal de Pabu se réunit à 4 heures du soir sous la présidence de François Le Bail, adjoint, avec François Mahé, Jean Marie Martin, Emile Benech, François Henry pour voter le budget. Une allocation militaire est attribuée à M. Le Druillennec François, fermier à Trivis, dont le fils aîné mobilisé comme conscrit de la classe 1916 a perdu une partie de son aptitude au travail.

Le 1^{er} octobre 1915 les enfants de Pabu font leur rentrée à l'école primaire de Pabu.

La carte de France accrochée au mur a changé, l'Alsace et la Lorraine font désormais partie du territoire national. L'instituteur tient aux enfants un discours très patriotique, on chante plus souvent la Marseillaise, tandis que les filles passent beaucoup de temps à faire du tricot... pour nos héros...

Le 16 octobre 1915 à 4 heures du soir, le conseil se réunit parce qu'il faut agrandir le cimetière pour « inhumer les morts de l'hospice ». C'est l'objet d'un conflit avec la ville de Guingamp qui ne veut pas participer aux frais. La municipalité se propose alors de rouvrir l'ancien cimetière (autour de l'église) fermé depuis 1873.

Pierre SALLIOU

La bibliothèque municipale fait peau neuve !

Construit en 1986, le centre culture et loisirs de Pabu abrita la bibliothèque municipale dans sa partie ouest jusqu'en 2002, la partie Est étant occupée par une classe de l'école bilingue.

Après construction de la nouvelle école bilingue, inaugurée en novembre 2001, la partie Est libérée, fut affectée à la bibliothèque et une porte fut percée pour mettre en communication les deux parties du bâtiment, tout en conservant ses deux sas d'entrée.

Les travaux, qui viennent de se terminer aujourd'hui, sont le résultat d'une étude menée par la commission animation, en concertation avec le personnel de la bibliothèque, mais aussi à la suite de la visite d'autres structures comparables, afin de moderniser un équipement vieillissant.

Ils sont destinés à rendre la bibliothèque plus agréable pour le public, plus accueillante avec des couleurs claires, plus fonctionnelle, et accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'espace enfance, précédemment à l'étage, est installé dans la partie Est et sera doté dans quelque



temps d'une estrade sur trois niveaux, permettant d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

Par ailleurs, dans la perspective d'une mise en réseau des bibliothèques-médiathèques de la communauté de communes de Guingamp, et dans le cadre du développement du numérique,

nous avons prévu un espace multipostes avec des écrans tactiles et un développement du rayon CD/DVD.

Les principaux travaux, qui ont débuté fin mai, ont consisté à la suppression de cloisons dans la partie Ouest, à la réalisation d'une ouverture de 4 m de large entre les deux parties du bâtiment, à un déplacement de l'escalier menant à l'étage (bureau non accessible au public) dans la partie ouest, à la suppression des deux sas d'entrée et d'un local de rangement et au percement d'un châssis vitré de 3 m de large au pignon de la partie est (exposition Sud-Est).



Par ailleurs, les plafonds suspendus ont été refaits à neuf avec un renforcement de l'isolation et la totalité des huisseries a été remplacée par des châssis PVC double vitrage et deux velux supplémentaires ont été installés. Les radiateurs électriques ont été changés par des modèles plus performants ; les sols (moquette et carrelage) ont été remplacés par des revêtements souples de type linoléum et des éclairages à «led» se substituent aux équipements anciens.

Les travaux ont été essentiellement réalisés en régie par les services techniques, sauf pour les travaux de maçonnerie, le remplacement des huisseries, la pose de sols souples et la réalisation de l'escalier.

Lorsque vous recevrez ce numéro de Pabu Infos, tous les ouvrages et rayonnages auront regagné la nouvelle médiathèque dans des locaux clairs et fonctionnels.

Loïc FREMONT
Adjoint en charge de la culture



Une équipe de proximité
à votre service

QUALITÉ INFORMATIQUE

Réseaux • Formation
Internet • SAV toutes marques
Téléphonie • Logiciel de gestion
Matériels • Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC
Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr

EdiPublic
La communication au service des collectivités

Conception & Impression
ON S'OCCUPE DE TOUT !

Notre studio de création s'occupe
de vos travaux d'imprimerie

De la création à la réalisation finale :
UN SEUL INTERLOCUTEUR

Votre contact agence Bretagne : Didier DAGUIN

NOS AGENCES : • POITOU-CHARENTES • BOURGOGNE • BRETAGNE
BASSE NORMANDIE • PAYS DE LA LOIRE

SIÈGE SOCIAL - Groupe IBMÉDIAS
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (face au Futuroscope) 05 49 01 44 11 // www.edipublic.com

On en a parlé dans la presse

Les bébés et les nouveaux arrivants de 2014 reçus en mairie

Samedi 6 juin, les bébés nés en 2014 et les 37 nouveaux arrivants sur la commune l'année dernière étaient à l'honneur à la mairie, à l'invitation de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales, de la proximité et du lien social. En 2014, la commune a enregistré 25 naissances, dont quatorze garçons et onze filles. Malheureusement, peu de nouveaux Pabuais avaient fait le déplacement pour rencontrer les élus.



Photo de famille derrière la mairie.

Les élus visitent le quartier de Kergoz

Samedi 13 juin, des membres de la commission proximité et lien social, dont le maire, Pierre Salliou, et des adjoints sont allés à la rencontre des habitants du quartier de Kergoz, et notamment des habitants des « Hauts de Kergoz », nouveau lotissement situé près du parc des expositions. Cette rencontre, à l'initiative de Denise Thomas, adjointe en charge de la proximité, avait pour but l'écoute des Pabuais afin de répondre à leurs attentes, dans le souci d'améliorer leur quotidien dans la mesure du possible.



Entretien avec une habitante des Hauts de Kergoz.

Inauguration du parcours de santé du Croissant

Samedi 20 juin, près du stade du Croissant, a eu lieu l'inauguration du nouveau parcours de santé, sous la présidence d'Yvon Le Moigne, président du Pays de Guingamp. Cette installation vient compléter le complexe sportif et de loisirs déjà existant, situé à côté du stade et de l'école du Croissant. Le coût de ce parcours, réalisé en régie par les services techniques de la commune, est de 22 900 €, dont 2 270 € ont été financés par l'Etat, et 5113 € par le Pays de Guingamp. La commune aura investi au total 163 000 € sur trois ans dans la réalisation de ce complexe sportif.



Yvon Le Moigne, président du Pays de Guingamp, coupe le ruban inaugural.

Visite de la plateforme courrier de Guingamp

Samedi 13 juin, une dizaine d'élus ont visité la plate-forme de distribution Courrier de Guingamp. L'occasion pour eux de découvrir le métier de facteur et notamment tout le travail préparatoire qu'il réalise avant de partir en tournée.

Ces dix invités ont donc eu le privilège d'entrer dans l'espace de travail du second personnage préféré des Français. Ils ont ainsi pu découvrir le travail effectué par leur facteur, 6 jours sur 7, au sein de la plate-forme, ses outils de travail tels que les casiers hybrides modulaires, les voitures électriques, le Staby, nouveau véhicule électrique à 3 roues.



Entretien avec un agent devant son poste de travail.

Départ en retraite d'Armelle Jouanigot

Samedi 27 juin, la municipalité a organisé une réception dans la cour de l'école Skol Ar Yezhoù, pour fêter le départ en retraite de la directrice de l'établissement, Armelle Jouanigot, en présence de nombreux élus, collègues et parents d'élèves. En poste dans l'école bilingue depuis vingt ans, Armelle Jouanigot en est la directrice depuis 2011. Armelle, qui a été conseillère municipale à Pabu, a travaillé avec d'autres directrices comme Gaëlle Herbert ou Solange Bertho, avant d'occuper elle-même le poste.



Armelle Jouanigot en compagnie des élus et de sa famille.

Visite des élus au camping de Milin Kerhré et à la colonie «Les calots verts»

Dans le cadre de visites estivales, le maire et quelques adjoints ont rendu visite, jeudi 6 août, au camping de Milin Kerhré où ils ont rencontré Margareth et Jonathan Low qui étaient satisfaits du début de leur saison avec un taux de remplissage de l'ordre de 90%. La deuxième visite a été pour la colonie «Les calots verts» hébergée pour deux mois dans les locaux du lycée du Restmeur. Les élus ont rencontré Madame Leloup, présidente de l'association et directrice de la colonie. Le centre accueillait alors 63 enfants encadrés par une vingtaine d'adultes, mais la semaine suivante, ils étaient plus de 80 avec quelques adultes supplémentaires.



Madame Leloup d'adresse aux élus.



Les jeunes danseurs ont montré leurs talents.

Le Bugale Breizh s'invite au camping de Milin Kerhré

Dans le cadre de l'ouverture extérieure du Bugale Breizh, le festival des enfants, le cercle celtique «Les Blés d'Or» de Saint-Nicolas-du-Pélem, a présenté dimanche 5 juillet au matin un groupe d'une vingtaine de jeunes danseurs de 4 à 15 ans. La plupart de ces jeunes danseurs ont déjà une pratique de quatre années de danse, car ils sont rentrés vers l'âge de quatre ans au cercle celtique. Cette année, la commission animation culturelle avait demandé à Margareth et Jonathan Low d'accueillir les jeunes danseurs au camping de Milin Kerhré afin d'en faire profiter riverains et campeurs.



Pierre Salliou présente le monument aux morts de Tréguier.

Chemin de mémoire... autour des monuments aux morts

Une douzaine de visiteurs a participé mardi 21 juillet, à la randonnée «Chemin de mémoire... autour des monuments aux morts», organisée par la municipalité. Après Tréguier, et «La pleureuse», le monument aux morts de la commune, ils ont gagné Ploézal pour admirer la très belle statue féminine du monument aux morts, sculptée par Yves et Louis Hernot, de Lannion, et ils ont poursuivi par Pontrieux, où le monument aux morts représente une femme en deuil sculptée par Pierre Lenoir. Sur le trajet du retour, un arrêt à Saint-Clet et à Saint-Gilles-les-Bois, puis à Pommerit-le-Vicomte où le monument aux morts a également été sculpté par l'atelier Hernot.

Réception du père Germain Mazo par l'association Restmeur-Cameroun

Le père Germain Mazo, d'origine colombienne, de retour d'Ouzal (Nord Cameroun) après 18 ans de présence dans ce village, a évoqué la situation politique de cette région d'Afrique devant la quarantaine de personnes présentes, quelques élus et les membres de l'association Restmeur-Cameroun, réunis à la mairie le 9 août. Il a expliqué à son auditoire l'action du groupe islamique «Boko Haram», à partir des années 2000, qui a contraint l'armée camerounaise à sécuriser la frontière, et le père Germain à se déplacer avec une escorte armée avant de quitter Ouzal pour se réfugier à Maroua, et à effectuer une vingtaine de kilomètres pour aller célébrer les offices religieux.



Le père Germain avec Pierre Salliou et Magalie Morfoisse.



Visite du château de Munehorre sous la conduite de Charles de Geofroy.

Visite du patrimoine public et privé

Jeudi 13 août, les violentes averses du matin n'ont pas découragé la quinzaine de visiteurs venus à la découverte du patrimoine public et privé de la commune. Ils ont pu voir l'église Saint-Tugdual, puis le calvaire du cimetière et le monument funéraire de Louis-Marie Gouyon de Coypel, sous la conduite de Pierre Salliou et Loïc Frémont, puis le château de Munehorre, dont ils ont parcouru le parc (colombier, orangerie, calvaire, chapelle) sous la conduite de Charles de Geofroy, fils des propriétaires. Ils ont ensuite traversé le jardin remarquable d'Anne et Christian Hébert, avant de terminer par l'hôpital avec son escalier d'honneur et la stèle des bienfaiteurs, et de gagner l'aqueduc, datant du XVIII^e siècle, qui apportait l'eau des sources de Montbareil à la fontaine de Guingamp.



Le Bagad Gwengamp au camping de Milin Kerhré.

Le Bagad Gwengamp au camping de Milin Kerhré

Dans le cadre du festival de la Saint-Loup, le Bagad Gwengamp est venu donner un petit concert dimanche 23 août en matinée au terrain de camping de Milin Kerhré. Devant une centaine de personnes, dont de nombreux campeurs, les membres du Bagad ont interprété une marche et une suite de gavottes traditionnelles. Le public n'a pas boudé son plaisir et a applaudi chaleureusement les musiciens.

Réception des campeurs de Milin Kerhré en mairie

Le 24 août, une quarantaine de campeurs fréquentant le site de Milin Kerhré, a été reçue en mairie par la municipalité, afin de leur faire mieux connaître notre commune. Pierre Salliou, maire, entouré de quelques adjoints, leur a présenté les services de base de la mairie, ainsi que les différentes possibilités offertes aux touristes séjournant sur notre territoire.



Une partie des campeurs avec les élus.

Camp d'été scout à Pabu pour la Troupe Saint Louis

Du 16 au 29 août, une trentaine de scouts, plus l'encadrement, de la Troupe Saint Louis de Versailles a établi son camp d'été dans les bois du château de Munehorre. Les scouts présents étaient divisés en cinq patrouilles de six à sept scouts, avec à leur tête un chef de patrouille. Chacune a organisé, par ses propres moyens, son campement à partir du bois prélevé sur place et de pierres des alentours: couchage, table et banc, foyer pour préparer les repas, réserve d'eau, etc. Dans une prairie attenante, ils ont édifié un mât de 15 mètres de hauteur, en bois et cordes, symbolisant une hermine. Pierre Salliou, maire, et deux de ses adjoints sont allés leur rendre visite avant leur départ.



La troupe de scouts à Munehorre.

Point sur les travaux dans la commune

Parcours de santé

15 ateliers sur un parcours de 600 m ont été installés sur l'espace sportif du Croissant : pas de géant, saut en longueur, slalom, saut de grenouille, abdominaux, traction, échelle double, poutre d'équilibre, barres fixes... D'un coût de 22 900€ TTC, y compris terrassement et matériel sportif, ce parcours a été réalisé par les services techniques. Il reste 15 517€ à la charge de la commune, après déduction des subventions Etat-Région.

Espace multisports du bourg

Il comprendra un terrain de soccer (30 m x 15 m), une piste VTT, un plan d'eau, un espace animalier et une structure jeux pour les enfants. Le montant des travaux est estimé à 80 000€ TTC. Nous avons l'accord d'une subvention Etat de 17 524€ et nous attendons la réponse pour d'autres demandes. Félicitations aux services techniques pour ce chantier complexe.



Le plan d'eau et la piste VTT en arrière-plan.

Bibliothèque

Elle a été entièrement réaménagée. Les travaux ont été réalisés par les services techniques, sauf la pose d'huissières et de sol. Nous avons obtenu des subventions de l'Etat (15 571€) et de la Région (8 800€) pour un montant estimé à 70 000€.

Ecole du bourg

Le terrain de foot a été reprofilé et les services techniques ont procédé à la pose d'un gazon synthétique sur 500 m². Coût : 10 000€.

Salle de danse

Les services techniques ont réparé la ventilation, refait l'isolation, le faux-plafond, l'électricité et posé un parquet. Coût : 20 000€.



Pose du nouveau parquet.

Accessibilité

Un sanitaire pour handicapés a été aménagé aux vestiaires de la salle polyvalente.

Lotissement allée des Châtaigniers (8 lots)

Le terrassement est terminé depuis la fin juillet et la construction est commencée depuis fin août avec Guingamp-Habitat comme maître d'ouvrage.



Les travaux en cours, allée des Châtaigniers.

Travaux à venir

En octobre, les services techniques vont poursuivre le traçage de peinture au sol, les points-à-temps (voirie). Aux vacances de la Toussaint, ils doivent refaire le faux-plafond et la peinture d'un couloir de l'école du Croissant où six châssis fixes ont été remplacés par un double vitrage.

Je tiens à remercier les services techniques pour leur implication dans la réalisation de tous ces chantiers, dont certains sont compliqués.

Marcel LE FOLL, Adjoint aux Travaux.

Ça s'est passé à la bibliothèque

Les « Racontines »

Le mardi 30 juin, Gaëlle Martin-Lebreton, animatrice enfance à Guingamp Communauté, a installé un atelier « Racontines » dans le patio de la mairie. Une dizaine d'enfants de huit mois à deux ans, accompagnés de leur maman, leur nounou ou leur grand-mère, sont venus jouer et écouter les histoires et comptines racontées tour à tour par l'animatrice et la bibliothécaire. Prochain rendez-vous le 7 octobre à la bibliothèque de Pabu.



Le maire présente l'exposition.

Rencontre des talents

La Commission animation culturelle organise une rencontre des talents le samedi 21 novembre 2015 à partir de 16h00 à la salle des fêtes de Pabu.

Notre souhait est de faire de cet après-midi un temps fort de partage et d'échange autour des talents, des plus jeunes aux plus âgés : chanteurs, danseurs, musiciens, comédiens. Vous pourrez venir vous exprimer en solo ou en groupe, sans limite d'âge.

Cette journée ne pourra se faire sans l'inscription d'un nombre suffisant de participants. Des bulletins d'inscription seront mis à votre disposition en mairie.

Nous vous attendons nombreux, artistes ou spectateurs, pour cette manifestation à la fin de laquelle nous partagerons un pot de l'amitié.

La bibliothèque

Au moment où nous écrivons ces lignes, les travaux de la bibliothèque touchent à leur fin.

Afin de réaménager au mieux les nouveaux locaux, la bibliothèque devenue médiathèque aura été fermée du 21 septembre au 5 octobre.

Nous aurons plaisir à vous faire redécouvrir votre nouvelle médiathèque dès le mardi 6 octobre de 16h30 à 18h30.

Pour que vous puissiez profiter au mieux de votre médiathèque, quelques changements d'horaires ont été apportés ; nous vous accueillerons dorénavant :

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 15h à 19h

Le samedi de 10h à 12h

La municipalité pourrait envisager d'étendre les horaires d'ouverture de la médiathèque au samedi après-midi de 14h00 à 16h00. Si des lecteurs actuels ou à venir sont intéressés par cette plage horaire, nous vous remercions de prendre contact avec les responsables de la médiathèque.

Les cultures urbaines

Du 20 juin au 4 juillet, la mairie accueillait une nouvelle exposition sur le thème des cultures urbaines. L'exposition formée de 20 panneaux présentait les différentes expressions de la culture urbaine notamment la musique, la danse et le graffiti.

Afin d'accompagner et d'illustrer cette exposition, un atelier graffiti, animé par Bertrand Keravis, graffeur professionnel sur Saint-Brieuc, a été organisé les 24 et 27 juin. Les jeunes présents ont décoré le mur de la maison des jeunes en lettres stylisées et colorées, et créé un paysage aux teintes flamboyantes sur le mur de Monsieur et Madame Connan.



L'équipe de graffeurs devant le pignon de la maison des jeunes.

S'arranger avec son voisin

Cultiver et entretenir de bonnes relations avec ses voisins semble indispensable si l'on veut éviter que les petits conflits ne dégénèrent. Voici quelques rappels qui vous permettront de mieux vivre avec vos riverains.

- Si les branches du voisin empiètent sur votre propriété, il doit élaguer, mais vous ne pouvez pas vous-même en prendre l'initiative.
- La servitude « du tour d'échelle » vous autorise à passer chez votre voisin pour effectuer des travaux, mais ces derniers doivent être indispensables, et l'on ne doit en aucun cas créer de dégradations, sinon il faut indemniser.
- Si mon terrain est enclavé, et que je suis obligé de passer chez mon voisin, il peut me demander une indemnité.
- Si les branches du prunier de mon voisin, recouvertes de fruits, dépassent dans mon jardin, je ne suis pas autorisé à prendre les fruits, sauf ceux qui tombent naturellement. Il est interdit de secouer les branches.
- Si votre chien aboie tous les jours ou de longues heures durant, vos voisins sont en droit de vous demander de le faire taire. Si la diplomatie ne suffit pas, ils peuvent faire appel aux forces publiques pour faire constater l'infraction et dresser un procès-verbal avec mise en demeure de remédier au problème. Faute de résultat, vous risquez une amende, voire la confiscation de votre animal.
- Chaque propriétaire de mur mitoyen peut y adosser des plantations en espalier, mais elles ne doivent pas dépasser la hauteur du mur. Vous n'avez pas à demander d'autorisation, mais votre responsabilité peut être mise en cause si les plantations causent des dommages.
- On peut construire un poulailler sur simple déclaration à la mairie dans son jardin. Cependant pour une surface de 20 m² ou plus, un permis de construire est nécessaire. Avec moins de 10 animaux, pas de distance nécessaire, avec plus de 10 animaux, il faut une distance de plus de 25 mètres des habitations, pour 50 volatiles, il faut 50 mètres. Les animaux ne doivent pas déranger la tranquillité et la santé des maisons alentour.

- Le bruit excessif de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, son intensité est passible de sanctions prévues par le code de la santé publique.
- Les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses ne peuvent être utilisées que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pierre SALLIOU
(d'après IMMONOT 22)

Adresses utiles

www.legifrance.gouv.fr

www.bruit.fr

www.service-public.fr
(pour saisir la justice).

Avis de recherche

Les associations d'Anciens Combattants de la commune sont à la recherche du drapeau « Anciens Combattants 14/18 de la commune de Pabu ». Le drapeau est peut être resté au domicile d'un ancien adhérent... Quelqu'un aurait-il des informations à ce sujet ?

Attention aux débordements de haies...

Nous sommes très régulièrement interpellés par des piétons qui se trouvent gênés par des dépassements de haies sur les trottoirs. Rappelons simplement que toute haie doit être coupée à l'aplomb du domaine public. Merci de bien vouloir en tenir compte.

L'Atelier chorégraphique

Mélanie Fort a dispensé ses cours pour la première année au sein de l'association L'Atelier Chorégraphique.

Après avoir évolué sur le parquet de l'école de danse de Guingamp sous le regard attentif de ses trois professeurs, Evelyne Valain-Ziegler, Jacqueline Allanou et Stéphanie Salomon, l'amour de la danse et l'envie de transmettre sa passion lui ont ouvert les portes du Centre international de danse Rick Odums.

Après trois années de formation de danseuse professionnelle, Mélanie rejoint le Centre de Formation régional de la danse à Nantes, où elle obtient le diplôme d'état de professeur de danse jazz en juin 1999. En septembre 2000, elle revient aux sources et rejoint l'équipe pédagogique de Studio Danse où elle enseignera la danse classique, jazz et hip hop pendant 14 ans.

Souhaitant ouvrir une nouvelle page de sa vie professionnelle et soutenue par des bénévoles passionnés de danse, Mélanie trouve à Pabu un lieu pour continuer de faire danser petits et grands pour leur plus grand plaisir.



Spectacle de fin d'année.

Au total, 255 adhérents de 4 à 81 ans ont profité des cours de Classique, Jazz, Hip-Hop, Break, Éveil, Gym douce, Pointes et Fit dance.

L'année 2014-2015 s'est achevée par un spectacle qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de Grâces ; deux représentations ont permis à environ 600 spectateurs d'y assister. C'est avec un réel enthousiasme que nous envisageons de renouveler cette expérience si attendue par nos danseurs, petits et grands...

Pour cette deuxième année, l'association propose, en plus, des cours de Step et divers stages dont vous pourrez prendre connaissance en consultant

régulièrement notre page Facebook ou notre site internet.

Pour le confort des danseurs, la salle de danse a été entièrement rénovée pour la rentrée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 47 30 87 86 ou latelierchoregraphique@outlook.com

Les membres du bureau



Spectacle de fin d'année.



Mélanie Fort avec ses élèves à la reprise des cours.

Comité local de la FNACA

Une nouvelle année scolaire sera commencée quand vous recevrez ce Bulletin. Nous n'irons pas à l'école, mais nous prendrons de nouveaux engagements ou renouvellerons ceux que nous avons pris ; nous repartirons pour une année de travail ou de bénévolat ou de tout ce qui tisse nos mois. Alors bonne rentrée à tous...



Sortie à Guerlédan.

Les activités

Le 29 avril, à l'invitation de la municipalité, des bénévoles de la FNACA ont participé au nettoyage des chemins de randonnée dans une bonne ambiance.

Lundi 11 mai, 53 personnes du comité ont pris la direction de Mur-de-Bretagne en car. Après l'accueil au centre Vacancier et la présentation de la journée, avec projection de film sur la construction du barrage de Guerlédan, une petite randonnée le long du lac a permis au groupe d'avoir un aperçu du paysage lunaire. Après le déjeuner, départ pour le tour du lac en autocar, balade commentée par un guide, avec arrêts sur les points stratégiques. Une occasion unique de retrouver le canal englouti, les écluses, les anciennes maisons éclusières avec des points de vues superbes par une journée ensoleillée, avec l'accès facilité en autocar.

*Remise du diplôme
d'honneur de la Fnaca
et des lots de la
souscription.*

Journée récréative

Le mercredi 10 juin, la journée conviviale a réuni une centaine de personnes. Après le déjeuner servi à la salle polyvalente, les participants se sont retrouvés autour des activités ludiques : boules, cartes, et randonnée. Le président Joseph Le Gall a mis à l'honneur deux adhérents membres du conseil d'administration depuis bientôt 20 ans : Marcel Rolland et Roland Fort. Ils ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur de la Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, ainsi que l'insigne de la Fnaca.

Les responsables ont aussi procédé à la remise des lots de la tombola départementale : des coffrets de vin fin à François Le Corre et Guy Méheut.

La reprise

Le mercredi 9 septembre, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour la reprise des activités et fixer le calendrier des festivités. Pour les remercier, ainsi que leurs épouses, de leur investissement tout au long de l'année, la journée s'est prolongée par un repas suivi de parties de boules dans une ambiance très conviviale.

La carte FNACA 2016 sera remise aux adhérents lors de la permanence assurée à la salle polyvalente le vendredi 13 novembre de 10 heures à 12 heures.

*Le président,
Joseph LE GALL*



Entente Tennis Club Pabu-Saint Agathon

Avec 200 licenciés, la saison 2014-2015 fut une nouvelle fois une réussite, tant sur le plan des résultats sportifs que sur le plan de la convivialité et des animations. La saison 2015-2016 a repris ses droits. Des entraînements sont ouverts du lundi au samedi pour tous les âges, des plus jeunes (4 ans, baby tennis) jusqu'aux plus expérimentés. Il reste des places, n'hésitez pas à vous inscrire !



Remise des prix du tournoi interne lors du traditionnel barbecue de fin d'année.

Résultats Sportifs 2014/2015

- Equipes Femmes

D1 : L'équipe 1, en terminant 1^{re} de sa poule, monte en Régionale 2. En plus d'accéder à l'échelon supérieur, l'équipe 1 devient championne départementale par équipe en battant Loudéac en finale sur le score de 3/2.

D2 : L'équipe 2, elle aussi, après un très bon parcours accède à la division supérieure : Départementale 1. Elle s'est inclinée sur le fil en finale départementale à Dinan-Taden.

D4 : L'équipe 3, également auteur d'un parcours remarquable, monte d'une division, en Départementale 3, et complète le quasi sans faute des équipes féminines de l'ETC cette saison. L'équipe 4 se maintient en D4 et aura pour objectif la montée cette année.

- Equipes Hommes

R1 : L'équipe 1, en terminant 3^e de sa poule et grâce à un concours de circonstances favorables, accède pour la 1^{re} fois de son histoire

à la Pré-national et disputera son championnat en mai et juin 2016.

R3 : L'équipe 2, pour sa 1^{re} année à ce niveau, se maintient en milieu de tableau et aura pour 2016 le même objectif.

D2 : L'équipe 3 échoue à 1 «petit» point de la montée en D1, malgré une bonne saison.

D3 / D4 : Les équipes 4 - 5 - 6 - 7 se maintiennent dans leurs divisions respectives. A noter que les équipes 4 et 5 ont disputé les phases de montée mais n'ont pu accéder à l'échelon supérieur.

Sortie Roland Garros

Pour la 1^{re} fois, l'ETC organisait une sortie le 1^{er} dimanche de Roland Garros. C'est sous un soleil radieux et devant un spectacle de haut niveau qu'une cinquantaine de personnes ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir le stade de Roland Garros. Ce fut une franche réussite et nul doute que la sortie sera reconduite ces prochaines années.

Evènements Saison 2015/2016

- Le tournoi interne débutera en décembre pour se terminer par les finales en juin à l'occasion de l'AG.
- L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 26 juin 2016.
- 2 tournois open homologués seront organisés du 17 octobre au 28 octobre 2015 ainsi que du mercredi 6 avril au samedi 16 avril 2016.
- Des stages de tennis sont organisés lors des vacances de février par David Dubois (DE) pour les licenciés et non-licenciés ainsi que des cours individuels tout au long de l'année.
- Une tournée de tournois pour les jeunes à La Baule en juillet.
- Plusieurs soirées sont également prévues jusqu'à la fin de la saison (crêpes, pizzas, raclette).

Site Internet du club :
www.club.fft.fr/etc.st.agathon.pabu
- Adresse mail :
etcstap@gmail.com
Facebook : Etc St Agathon-Pabu.

Le président, Ange COTTIN

Club des Ajoncs d'Or

Au club « Les Ajoncs d'or » le premier semestre s'est conclu par une sortie et des activités très conviviales.



Sortie à Guerlédan.

Ultime sortie avant la trêve pour 36 adhérents qui ont pris la direction de Mur-de Bretagne à la découverte du lac de Guerlédan à sec. Avant le déjeuner, projection sur l'activité ardoisière avant le barrage puis sur la construction du barrage. L'après-midi, découverte touristique et panoramique, en autocar, de l'assèchement du lac, l'occasion de retrouver tous les vestiges engloutis et de comprendre le travail de conservation des éléments et de la nature par l'eau, dans un paysage quasi lunaire.

La vie du club en général

La marche rando à la journée le jeudi 18 juin à Pors-Even avec pique-nique le midi, s'est déroulée dans la bonne humeur, sans oublier quelques parties de boules au retour, et les galettes jambon le soir au boulodrome, qui ont rassemblé 51 personnes ; c'est une récompense très appréciée des marcheurs et des organisateurs.



Concours de boules.

Le 25 juin c'était l'après midi « boules pour tous » concours amical qui permet de sélectionner la meilleure femme et le meilleur homme des allées. Les 122 personnes rassemblées au buffet campagnard le soir ont apprécié le repas préparé et généreusement servi par l'équipe de service. Après-midi très sympathique et convivial.

Pendant les vacances, plusieurs adhérents et adhérentes se sont retrouvés pour jouer aux boules le jeudi après-midi.

L'équipe du C.A. a repris le chemin de la salle des fêtes et ses habitudes le dimanche 23 août, pour préparer le bal de Dominique Moisan, un très joli bal.

La rentrée du club a eu lieu le jeudi 27 août sous la pluie et un temps maussade qui ne poussèrent personne à mettre le nez dehors. Un petit club, seulement 80 personnes se sont adonnées aux traditionnels jeux de boules, marche, cartes et autres jeux de société avant de partager le goûter comme d'habitude, heureux de se retrouver.

Les randonneurs, quant à eux, étaient au rendez-vous la semaine suivante pour une marche très ensoleillée de 8 km dans la campagne pabuaise et le long du Trieux. Au retour, là aussi, le goûter est bien apprécié.



Le groupe au départ du bourg.

Je me permets de rappeler que le club est ouvert à tous les retraités, que l'on peut s'inscrire à tout moment de l'année ; chacun y fait ce qu'il peut, les sorties et les activités qu'il veut. Seule une participation au service du goûter par équipe de 8, deux à trois fois par an est obligatoire jusqu'à 78 ans, autant que faire se peut. Nous vous invitons à venir découvrir notre club. Très bonne rentrée à tous.

La présidente,
Maryvonne FORT

Amicale Laïque

Reprise des activités saison 2015/2016. Après une pause estivale de deux mois, l'amicale démarre la nouvelle saison 2015/2016.



Le groupe de marcheurs lors de leur visite au lac de Guerlédan.

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 27 août pour préparer la mise en route de ses neuf activités. Le tableau ci-dessous vous donnera tous les renseignements sur les tarifs, dates de reprises, horaires etc.

Les marcheurs sont les premiers à ouvrir la saison. Le mardi 25 août, une vingtaine de personnes se sont rendues au lac de Guerlédan. Une balade était programmée le matin, suivie d'un pique-nique, et l'après-midi, visite guidée du lac asséché. Journée conviviale appréciée de tous.

Le groupe du dimanche a préféré fouler les bords de la côte à Plérin, en empruntant le sentier de la pointe du Roselier sur 8 km. La brume assez épaisse masquait la belle vue du site mais malgré cela

nos «sportifs» ont pris un «bon bol d'iode». Les cyclos ont enfourché leurs «mécaniques» le samedi 28 et le dimanche 29 août empruntant leurs circuits d'entraînement entre terre et mer.

L'amicale a participé au forum des associations à Guingamp le samedi 12 septembre.



Permanence au forum des associations.

De nombreux visiteurs se sont arrêtés au stand pour des inscriptions ou des renseignements.

Notre association a été endeuillée cet été avec le départ brutal et inattendu de notre ami Guy Geslin. Pilier de l'amicale, Guy nous manquera dans nos différentes manifestations, toujours disponible, joyeux et blagueur.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à notre assemblée générale qui se tiendra le samedi 7 novembre à la salle des fêtes de Pabu. Cette réunion annuelle est un temps fort pour notre association, elle permet à tous nos adhérents de connaître son fonctionnement et tous les résultats des bilans d'activité et financier.

L'amicale laïque participera, comme chaque année au Téléthon. Théâtre le samedi 5 décembre (soirée) et dimanche 6 décembre (matinée) avec la Troupe d'Yvias qui interprétera «On l'enterre aujourd'hui».

Vous pouvez également consulter notre site internet mis à jour régulièrement : www.amicalelaiquedepabu.fr.

Bonne saison sportive et culturelle.

La secrétaire,
Nicolette TRIFOL

Dates de reprises des activités 2015/2016

ART FLORAL	ARTS PLASTIQUES	DANSE BRETONNE	RANDONNÉE	GYMNASTIQUE	YOGA	CYCLO	ENCADREMENT D'ART
LIEU SALLE POLYVALENTE	LIEU SALLE DES ASSOCIATIONS	LIEU SALLE POLYVALENTE	LIEU PLACE DU BOURG	LIEU SALLE DE DANSE	LIEU ECOLE DU CROISSANT	LIEU PLACE DU BOURG	LIEU SALLE DES ASSOCIATIONS
Responsable A. LE MAUX 02 96 44 91 08	Responsable M. BERNARD 06 68 49 77 25	Responsable M. PHILIPPE 02 96 44 00 47	Responsable MH. STEPHAN 02 96 43 93 69	Responsable I. BRIAND 02 96 44 39 27	Responsable A. PIEDCOQ 02 96 21 22 97	Responsable B.CUDENNEC 02 96 21 32 25	Responsable P. BOGAS 02 96 43 84 70
TARIFS 55€	TARIFS Enf. 155€ Ado 175€ Adulte 205€	TARIFS Adulte 52€	TARIFS 41€ 18,50€ 1 pers. autre club	TARIFS Adulte 73€ Jeunes (15/18ans) 61€	TARIFS 189€	TARIFS 43€	TARIFS Mardi/Merc. 1 Cours 96€ 2 cours 168€ Samedi 1 cours 108€ 2 cours 193€
REPRISE Jeudi 24/9 13h45	REPRISE Mardi 15/9 14h30 Vendredi 18/9 18H30	REPRISE Lundi 28 /9 14h00	REPRISE Mardi 25/8 Dimanche 30/08 13H30	REPRISE Lundi 14/9 18H45 Mercredi 16/9 20h15	REPRISE Lundi 21/9 Mercredi 23/9 20h15 chacun	REPRISE Samedi 29/8 13h45 Dimanche 30/8 8h00	REPRISE Mar 15/09 Samedi 19/09

Association Nord-Bretagne des pensionnés Marine marchande et Pêche

Après une pause estivale les animations reprennent leur rythme de croisière.

Comme chaque année, notre association a organisé son traditionnel repas champêtre le samedi 25 juillet au terrain de Kerprin à Lanrodec. 70 adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour déguster un excellent cochon grillé, toujours très apprécié des convives ; cette rencontre s'est déroulée dans une excellente ambiance et avec un temps ensoleillé. Différents jeux étaient programmés : boules et cartes pour les adultes, jeux divers pour les enfants qui étaient encouragés par leurs mamies. Aucun esprit de compétition pour les différents jeux, bonne humeur et convivialité régnaient au sein de toutes les équipes.



Les vainqueurs des différents jeux.

Notre congrès national se déroulait cette année à Mèze dans l'Hérault. Aucun adhérent de la section ne s'est déplacé à cause de l'éloignement.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Quelques petites années dans la marine marchande ou pêche suffisent pour adhérer à notre association. Inscription auprès du président : Henri Trifol 02 96 21 39 57. Vous pouvez bénéficier de notre mutuelle santé groupe.

Le président,
Henri TRIFOL

Calendrier des manifestations

Octobre

- 04 Bal de l'Amicale Laïque
- 05-18 Exposition sur la lumière, à l'occasion de l'année internationale de la lumière
- 07-12 Croisière sur le Rhin, la Moselle, retour par le Luxembourg du club des Ajoncs d'Or
- 08 Club des Ajoncs d'Or
- 17 Fest-Noz de l'association des parents d'élèves de Skôl ar Yezhoù
- 17-28 Tournoi open homologué de l'ETC Pabu-Saint Agathon
- 18 Banquet annuel du club des Ajoncs d'Or
- 19-31 Exposition de photos sur le festival du Camellia
- 22 Club des Ajoncs d'Or

Novembre

- 05 Club des Ajoncs d'Or
- 01-07 Exposition de photos sur le festival du Camellia
- 07 Assemblée générale de l'Amicale Laïque
- 08 Bal des pensionnés marine marchande et pêche avec l'orchestre Dominique Moisan
- 11 En matinée, cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918
- 11 Banquet des anciens offert par le CCAS
- 13 Remise des cartes année 2016 aux adhérents Fnaca
- 16 Concours de belote interclubs organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 19 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Téléthon
- 29 Repas annuel des pensionnés marine marchande et pêche

Décembre

- 03 Club des Ajoncs d'Or
- 04 Sortie de Noël du club des Ajoncs d'Or à Saint-Malo
- 05 Soirée théâtrale avec la troupe d'Yvias « On l'enterre aujourd'hui »
- 06 Matinée théâtrale avec la troupe d'Yvias « On l'enterre aujourd'hui »
- 17 Goûter de Noël du club des Ajoncs d'Or
- 20 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Alexandre Monnier

Janvier

- 07 Galette des rois du club des Ajoncs d'Or
- 08 Vœux de la municipalité
- 10 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 21 Assemblée générale du club des Ajoncs d'Or
- 30 Assemblée générale de la Fnaca, suivie d'un repas (20^e anniversaire du comité local)

NAT'Coiffure

Féminin • Masculin

Rond-point de Kerhollo

22200 St Agathon

02 96 44 77 88

ESSAYEZ LES RAJOUTS

- 100 % cheveux naturels
- En 15 min à clipser ou à coller

Retrouvez aussi différentes perruques
(sur commande)



Boulangerie de l'Argoat

Boulangerie • Pâtisserie
Sandwich • Pizza

Z.I. de Bellevue - PLOUMAGOAR

Du lundi au samedi de 5h30 à 20h sans interruption.

02 96 11 98 95



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES

SALLES DE BAIN

ÉLECTRICITÉ

02 96 21 18 99

argosolutionsenergies@gmail.com

La
Ferme
de
Guingamp

Ouvert tous les midis du Dimanche
au Vendredi et Samedi soir

MENU
A partir de 13,50€



La Ferme de Guingamp

4 Impasse Toulouan Bian

22970 Ploumagoar - Tél. 02 96 11 91 66



TAXI
plus

Le Grand Guimar Françoise

BP 70224

9 rue Théodore Monod

22200 Guingamp

Tous trajets
Malades assis

06 07 48 41 16

Rayons - Chimios - Dialyses
Hospitalisations - Consultations - Kiné

Conventionné Sécurité sociale

taxiplus22.com

Ty Pouss
Paysagiste

déduction fiscale
de 50%

**services à
la personne**

Conception et création de jardin

Contrat d'entretien annuel

Intervention ponctuelle

Entretien parc et jardin

Devis gratuit

Erwan REUZÉ - 06 78 87 03 56 / 02 96 35 89 80

7, rue de la Fontaine - 22200 PABU

www.typouss.fr - typouss@free.fr



**VOUS VOULEZ
TOUT SAVOIR SUR
VOTRE EAU ?**



①
Rendez-vous sur :
www.lyonnaise-des-eaux.fr

Un service :

- pour tout connaître sur l'eau que vous buvez :
sa composition, sa qualité, son goût, son prix ...
- Et pour vous accompagner dans vos démarches 24h/24

